

ACCOMPAGNEMENT



Accompagner le départ d'un collaborateur de manière constructive et favoriser sa réinsertion. Prendre du recul et se repositionner professionnellement après une rupture du contrat de travail.

OBJECTIFS

- Prendre de la hauteur par rapport à la situation et être accompagné pour faire face
 - Réaliser un bilan personnel et professionnel
 - (Re)définir son projet professionnel et structurer un plan d'action
 - Reconversion / Formation
 - · Reprise d'une activité salariée
 - · Création ou reprise d'entreprise
 - Sécuriser le retour à l'emploi

MODALITÉS

- **Durée**: à définir (6, 9, 12 mois, etc,...)
- Coût : nous consulter (incluant des points d'étapes réguliers à l'entreprise cliente)

MÉTHODE

>>> PHASE 1 : Le bilan d'orientation de carrière

- Analyse du parcours personnel et professionnel
- Mise en valeur du potentiel (capacités, aptitudes, compétences...)
- Construction et validation du projet professionnel

PHASE 2 : Mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions

- Les techniques de recherche d'emploi/de formation
- Préparation et débriefing des entretiens d'embauche
- Veille sur les offres d'emploi et proposition d'opportunités en parallèle des démarches faites par le bénéficiaire

OU

 Accompagnement à la création/reprise d'entreprise

D PHASE 3: Concrétisation et suivi

- Accompagnement à la prise de poste et suivi de l'intégration
- · Bilan à 6 mois après retour à l'emploi

+ d'informations : perspectives@citedesentreprises.org - 04 77 92 89 78

